

# LASNE NATURE

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASBL "LASNE NATURE" • RUE D'OTTIGNIES 6 • 1380 LASNE  
TELEPHONES: 633 38 16 - 633 10 48 - 633 41 93 - 633 30 24 • BANQUE: 001-2326233-55 DE LASNE NATURE ASBL

DECEMBRE 1991 - JANVIER - FEVRIER 1992 • N° 8 • Editeur responsable: Y. DELAIN - 11 rue de Ceroux - 1380 Lasne

## QUI RALENTIT SE FAIT DES AMIS

Nous avons tous vu ces affiches qui annoncent la nouvelle limitation de vitesse à 50 km à l'heure dans les localités à partir du 1er janvier.

Voilà qui va faire grincer les dents de plus d'un, et pourtant, tout le monde s'accorde pour reconnaître que l'on roule trop vite (et d'ailleurs nous sommes un des derniers pays à adopter cette mesure).

50 km à l'heure ne seront pas plus respectés que les 60 d'aujourd'hui si une répression sévère ne s'abat pas sur les contrevenants. Chacun s'insurge contre la vitesse excessive dans le village, mais qui respecte les règles ?

### PROCES VERBAL ... OU CHIFFON DE PAPIER

La répression doit être plus efficace. Il doit devenir impossible de faire effacer un procès verbal mérité ... par le jeu des relations. Cela révolte les usagers respectueux des règles, et décourage les policiers qui tâchent de bien faire leur boulot et réalisent que certains constats d'infractions finissent au panier.

### C'EST TROP INJUSTE

Beaucoup de nos concitoyens sont en admiration devant tout ce qui nous vient des Etats-Unis. Ils ne devraient pas perdre de vue que dans ce royaume de l'automobile les limitations de vitesse sont très strictes et les sanctions très sévères et d'application immédiate. Alors ?

### POURQUOI PLUS D'ACCIDENTS A LASNE?

L'information ne vient pas de nous, mais de la police : notre commune est celle du Brabant Wallon comptant le plus grand nombre d'accidents. Serait-ce parce que classée "commune la plus riche", elle abrite plus qu'une autre des propriétaires de grosses cylindrées .

Nous n'irons pas jusqu'à dire que seuls les détenteurs de voitures et motos puissantes provoquent les accidents, mais il est évident qu'il est tentant quand on possède une machine qui en quelques secondes peut atteindre des vitesses d'autoroute, de s'exercer dans certaines rues de Lasne ... et d'y semer la terreur.

### ET TOUT CELA POUR GAGNER QUOI ?

Combien de fois celui qui roule trop vite ou procède à un dépassement dangereux n'est-il pas arrêté par un signal rouge quelques centaines de mètres plus loin, et se retrouve à côté de celui qui roulait à une allure normale et qu'il avait "gratté" un peu plus tôt ?

Combien de fois, ces vitesses excessives, ces lignes blanches mordues pour des raisons futiles : rapporter au logis les pistolets un peu plus chauds, passer de longues minutes à bavarder avec un copain ou une copine rencontrés et perdre un temps dix fois plus long que celui "gagné" par l'accélération ?

### ON ME PREND POUR UN DEBILE

Ces conducteurs qui peuvent être des gens charmants "hors automobile" sont souvent très intolérants pour leurs frères et soeurs à 2 ou 4 roues. (suite page 2)



Extrait du "Quatrième Chat"  
de Philippe Geluck aux Editions Casterman

## AGENDA

### DECEMBRE 91

**JEUDI 5** - Réunion du Groupe DEFENSE DES SENTIERS de LASNE NATURE- Centre Sport.Lasne 20 h. • **DIMANCHE 15** - Promenade LASNE NATURE vers Chapelle ROBERT; Dép. Place Renival 10 h. • **JEUDI 19** (exceptionnellement avant dernier jeudi) Réunion LASNE NATURE CENTRE SPORTIF. Maransart 20 h

### JANVIER 92

**JEUDI 2** - Réunion du Groupe de DEFENSE DES SENTIERS de LASNE NATURE - Centre Sport.Lasne 20 h. • **DIMANCHE 19** - Promenade LASNE NATURE: Identification des arbres par leurs silhouettes. Dép. Parking ancienne gare Maransart 10 h. • **JEUDI 30** - Réunion LASNE NATURE Centre Sport. Maransart 20 h

### FEVRIER 92

**JEUDI 6** - Réunion Groupe DEFENSE DES SENTIERS Centre Sport. Lasne 20 h. • **DIMANCHE 16** - Promenade LASNE NATURE Visite guidée des Etangs de Lasne. Dép.face Eglise Lasne 10h. • **JEUDI 27** Réunion LASNE NATURE Centre Sport. Maransart 20h.

**N.B.** Toutes nos promenades sont gratuites. L'association décline toute responsabilité pour tout accident pouvant survenir au cours de celles-ci.

**DATES A RETENIR EN MARS ET AVRIL: du 28 mars au 5 avril: SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT à Braine -L'Alleud. 19 AVRIL : Marche ADEPS organisée par LASNE NATURE. 26 avril: JOURNEE DE LA TERRE organisée par Brabant Ecologie et Lasne Nature. Volontaires souhaités pour préparation et jour de la fête (dont certains d'expression anglaise) Tel: 02/633 10 48. Merci à tous.**

FOR OUR ENGLISH SPEAKING NEIGHBOURS LASNE NATURE invites you to join its monthly walks and meetings. Even if you do not speak French dont be put off, as there is always somebody there who speaks English. The walks are very interesting, and enable one to see and learn more about this area. The monthly meetings of LASNE NATURE take place at the Sports Hall at Maransart at 8pm on the last Thursday on the month. Please come along ! If you would like more information do not hesitate to phone me. Marion MYERS Tel. 633 37 94

## SOMMAIRE

Qui ralentit .....	1
Assemblée Générale .....	2
Approche écologique du paysage .....	2
Nous nous promenons .....	3
10 conseils simples .....	3
Courrier des lecteurs .....	3
Arbres remarquables .....	3
Autre façon d'épurer les eaux .....	4
Lu dans la presse .....	4
Reportage photographique .....	4
A la manière de .....	5
Lasne Environnement/Lasne Nature .....	6
Eglises disparues .....	6
Grenouilles et crapauds .....	6
Chemins et talus .....	6
Cellule Education à l'environnement .....	6
L'Affaire Manhattan .....	7
A lire .....	7
A l'écoute .....	8
Musique de la nature .....	8
Mots croisés .....	8
Le coin des jeunes .....	8

(suite de la page 1) Combien de fois celui qui observe les limitations de vitesse n'est-il pas pris pour un DEBILE : appels de phares, coups de klaxon le rappellent à l'ordre, quand il n'est pas gratifié d'un bras d'honneur, du signe bien connu du doigt virant sur la tempe sans parler des noms d'oiseaux qu'il lui est loisible d'ignorer grâce aux vitres relevées.

## LA PAROLE ... ET LES ACTES A NOS AUTORITES

Des plaintes nous parviennent constamment comme elles doivent parvenir à la commune. Nous insistons actuellement afin qu'une solution soit trouvée à Maransart, surtout près de l'école. Il y a des problèmes un peu partout : au chemin du Gros Tienne, du

Chêne aux Renards (où des travaux sont en cours pour l'installation de casse-vitesse) à Plancenot etc ... sans parler du noeud du problème au centre de Lasne. Ce n'est pas parce qu'il existe un plan intéressant d'aménagement (dont la réalisation durera des années) qu'il ne faut pas étudier des solutions immédiates à l'engorgement et aux dangers multiples de la circulation en ces lieux.

Les autorités régionales prévoient des aides financières substantielles pour la réalisation de tous travaux diminuant les risques d'accidents. Il est grand temps de constituer les dossiers permettant d'obtenir ces aides. Ces dossiers doivent être établis avec l'aide de la population qui SAIT où il y a dangers car elle vit (mal) cette insécurité. Nous refusons que l'on parle de "fatalité".

## ASSEMBLEE GENERALE

C'était le 31 octobre.

Une cinquantaine de membres de notre association étaient présents et parmi eux 28 fondateurs ou membres effectifs, trois autres ayant remis des procurations pour l'élection du nouveau comité.

Après l'ouverture de la séance par notre président Yves DELAIN, notre secrétaire Alain CHARLIER donne lecture du rapport d'activités que nous évoquerons en quelques lignes.

Depuis sa création LASNE NATURE a édité 7 bulletins d'information, organisé des promenades de divers types, des journées de nettoyage, d'entretien et de réouverture des sentiers, des réunions d'information, visites aux stations d'épuration classiques et par lagunage, co-organisé la grande journée de l'environnement avec conférences, expositions, visites guidées, participé à la journée de l'Entente Nationale d'Archenne, stands à diverses occasions, vente de livres, d'affiches, de nichoirs, de graines.

Lasne Nature a participé, écrit, suscité, appuyé, réalisé enquêtes, pétitions, envois de lettres aux autorités; elle a soutenu les actions de comités de quartier, particulièrement dans l'affaire Manhattan et pour les problèmes du clos de la Fontaine. Lasne Nature étudie et fait des propositions pour résoudre les problèmes liés à la circulation, la sauvegarde des sentiers. Ses représentants assistent régulièrement aux conseils communaux etc...

Pour renforcer son travail, l'Association pour la Défense des sentiers rejoint les rangs de Lasne Nature.

L'association renforce son influence et compte maintenant des centaines d'adhérents.

Le rapport est suivi de celui du commissaire aux comptes.

7 candidats se présentaient aux suffrages pour les 5 postes du comité de gestion prévus par les statuts.

Après le vote et son dépouillement, l'assemblée applaudit le nouveau comité qui, le lendemain, répartira les tâches.

Le comité de gestion se composera donc de:

Yves DELAIN, président • Yves LIMAUGE vice-président • Alain CHARLIER secrétaire • Michel SCHEYS trésorier et Marie-Madeleine LE-CHARLIER conseillère.

Le secrétaire donna ensuite lecture d'une série de projets pour 1992.

### QUEL AVENIR ?

Nous voulons poursuivre nos activités dans tous les domaines mais surtout renforcer notre vigilance face à tous les dangers pour notre environnement.

Nous voulons participer, être présents à toutes les fêtes organisées dans chacun des anciens villages. Nous voulons étendre notre rayonnement, DOUBLER RAPIDEMENT LE NOMBRE DE NOS MEMBRES; CHACUN DOIT RECRUTER AU MOINS UN PARENT, UN AMI.

Nous serons partie prenante pour l'organisation de la Journée de la Terre en avril prochain, nous organiserons une marche de l'ADEPS, participerons aux fêtes de Braine -L'Alleud, au recensement des arbres remarquables, etc ...

Vaste programme dont nous n'avons pu ici qu'esquisser quelques grandes lignes. La soirée se termina par quelques conversations animées autour du verre de l'amitié.

## POUR UNE APPROCHE ECOLOGIQUE DU PAYSAGE

L'Ecologie est la science qui étudie les conditions de vie de tous les êtres vivants, de la bactérie à l'homme. Un être vivant ne peut pas vivre isolément, il a besoin d'un milieu pour puiser sa nourriture, il est en interaction avec d'autres individus de son espèce et d'autres espèces.

Le paysage est considéré comme un système écologique, c'est-à-dire un ensemble d'éléments physiques, chimiques, biologiques et socio-économiques dont les interactions déterminent les possibilités de vie.

Les bois, les haies, les champs n'ont pas de porte!

L'ensemble des espèces animales d'un bois, d'une prairie, d'une haie n'est pas déterminé uniquement par les caractéristiques propres de ceux-ci. En effet, ce ne sont pas des systèmes clos, ils sont en interaction avec les éléments voisins et lointains.

### Quelques exemples:

-La taille des îlots: Beaucoup d'espèces ne s'installent que si elles trouvent des îlots boisés de superficies supérieures à un minimum donné.

Ainsi la fragmentation des forêts ou de tout autre type d'unité écologique (prairie, lande, ...) conduit à la disparition de certaines espèces, notamment les plus "grosses" (cas des gros mammifères en Europe).

-L'effet de lisière: Sur le pourtour d'un bois, il y a une profondeur variable, plus de lumière, de vent, d'animaux, de graines venant du champ voisin qu'au centre du bois. Inversement la forêt est une source d'ombre, de graines pour le champ. Les conditions de vie sont donc différentes du centre de la forêt ou du champ. Ce milieu est très riche et permet une multiplication des espèces.

### Conclusions.

Le paysage forme un tout à la manière d'un organisme vivant, dont chacune des parties est en interaction avec les autres, mais il évolue constamment et de plus en plus rapidement car c'est l'homme qui par ses activités occasionne des changements souvent imprévisibles, créant de brusques mutations.

M. DEBROUX - Groupe Urbanisme et Flore et Faune.

Texte largement inspiré de l'article de J. Baudry "Approche écologique du paysage", dans Lectures du paysage, pp. 23 à 32, Ed. Foucher.

# NOUS NOUS PROMENONS

L'abondance de matières nous interdit de conter par le détail nos promenades, mais, nous ne pouvons tout de même pas les passer sous silence... Alors, rapidement:

En septembre et octobre, nous avons fait des infidélités à Lasne.

En septembre, le Jour du Patrimoine, guidés par notre fidèle ami Monsieur SACKENPREZ, nous visitons le centre horticole du VAL d'ARGENT à Gaillemarde où nous accueillait Geneviève STEENBRUGGEN, maître des lieux.

Jardin escarpé, à la lisière de la forêt, riche en plantes vivaces et annuelles, rocailles, montagne aux herbes potagères, exposition d'outils de jardin et même, dans une serre, exposition de peintures du père de notre hôtesse. A tous un grand merci pour leur accueil.

Une belle matinée commencée et terminée par la traversée du parc de La Hulpe.

En octobre, non loin de là, aux frontières de la propriété Solvay et de la forêt, notre ami André MARTIN de Wavre, qui est de toutes nos promenades, nous avait réservé une surprise: un guide exceptionnel pour notre annuelle promenade "Champignons", le professeur YERNAUX, homme aux connaissances fort étendues en mycologie, botanique, zoologie, préhistoire et bien d'autres domaines. Entouré de nombreux participants, il répondait à toutes les questions avec compétence et bonne humeur. Cet homme infatigable aux 80 ans biens sonnés était passionnant à observer:

examinant, humant, goûtant les champignons proposés avec une telle maîtrise, que l'auteur de ces lignes, rentré chez lui, n'hésita pas à déguster les amanita rubescens et laccaria amethystina auxquels il n'aurait osé toucher quelques jours plus tôt.

Le dégustateur est toujours en bonne santé, merci.

Merci surtout à notre guide éclairé, Monsieur YERNAUX auquel nous nous permettrons de refaire appel bientôt pour la plus grande joie de tous.

En novembre, la promenade surprise projetée ne put avoir lieu, le propriétaire de la zone privée à visiter n'ayant pu se libérer.

Nous improvisâmes un autre itinéraire. Le soleil brillait (10 novembre !), et les merveilleuses couleurs automnales nous éclaboussaient de tous leurs feux, dernier salut avant le frimas .

## ARBRES REMARQUABLES

Le ministère de la Région Wallonne nous demande, via la commune, de recenser les arbres et haies remarquables par leur caractère esthétique, paysager... ou leur rareté, et âgés d'au moins 30 ans.

Appel à tous pour nous signaler ces arbres dignes d'intérêt ou même d'admiration dans le domaine public ou privé.

Merci pour votre collaboration.  
Rens: 633 15 87.

## 10 CONSEILS SIMPLES

1. Ne prenez pas votre voiture, si vous pouvez aller à pied.
2. Achetez lait et jus de fruits en récipients de verre, à la rigueur de matière plastique. Bannir de toute façon les "briques", leur conditionnement alliant papier, métal et plastique est ce qu'il y a de plus polluant dans le genre.
3. Supprimez aussi les boissons en canettes.
4. Déposez verre, papiers et plastiques dans le conteneur ad hoc ... et non à côté. Pour les déchets toxiques, piles, médicaments périmés, etc ... attendez le ramassage trimestriel des produits dangereux.
5. Pour lessives et vaisselles, utilisez des produits biodégradables.
6. Si vous achetez du papier de brouillon, usez des deux faces. Mieux, servez-vous du verso des multiples "imprimés" que chacun reçoit ! Lorsque vous le pouvez, employez du papier recyclé. Il existe dans d'autres domaines que celui de l'écriture : papier toilette, langes ...
7. Après un premier usage, servez-vous du côté verso des enveloppes de grand format. Economiser le papier, c'est sauver les arbres donc les forêts ...
8. Achetez fruits, légumes et fromages au poids et non préemballés ou sous cello.
9. Enfillez un pull au lieu de hausser la température de la maison, d'où économie de combustible, d'où moins de pollution.
10. Surveillez robinets et chasses d'eau. Les gouttes qui coulent forment rapidement des litres, puis des seaux ...

## ELECTRICITE ET PLANTATIONS

Au sujet de l'affaire Manhattan où on veut installer une sous-station électrique, je suis étonné que vous proposiez de la mettre ailleurs en l'entourant de plantations.

Or, je constate qu'à la rue du Gros Tienne, la station a été entourée de conifères( que vous déconseillez de planter) et que la société d'électricité n'entretient même pas. Qui nous dit que ce ne sera pas la même chose ailleurs?  
R.L.OHAIN

## UN AMI HEUREUX

Un an déjà que je suis membre de Lasne Nature et quel regret de ne pas avoir connu plus tôt cette sympathique association. Je rejoins l'avis unanime de ceux qui une fois ou l'autre ont participé à l'une ou plusieurs de ses activités. Vraiment, Lasne Nature rassemble des gens que l'on rencontre malheureusement de moins en moins.

Cordialité, gentillesse, bonne volonté, jovialité, telles sont les qualités des membres de ce groupe. Vous pensez que j'exagère? Alors, rejoignez-nous, vous ne le regretterez pas, c'est promis.  
A.M.WAVRE

## COURRIER DES LECTEURS

### SANS POUR AUTANT ARRETER LE PROGRES

En toutes choses, il faut raison garder.

Que nous le voulions ou non, dans notre simple vie quotidienne, nous sommes acculés à la pollution ou à de multiples complicités de pollution. Si notre environnement immédiat ou lointain est en crise, nous ne pouvons plus ignorer qu'elle est pour une large part la conséquence directe de la croissance de la consommation: notre nourriture, nos boissons, nos moyens de locomotion, notre chauffage etc..., des besoins sans doute pour notre vie mais souvent des "surbesoins", une surconsommation inutile entraînant aussi bien en amont qu'en aval cette pollution, objet de tous nos soucis (et de beaucoup de nos maux).

La lutte engagée courageusement un peu partout et à Lasne Nature- chacun le ressent-

se passe par un changement de comportement individuel et personnel, un autre regard sur les biens de consommation qui doivent s'inscrire dans la durée, être proposés comme modèles à nos enfants, nos petits enfants.

Plus que jamais, il devient urgent d'avoir le courage lucide de balayer devant sa propre maison, et de rester modestes dans le jugement que nous portons sur le comportement des autres..

A ce propos, une école de Lasne a souhaité réagir en proposant aux enfants en concertation avec les parents de renoncer au profit de l'eau et du lait à des boissons de toutes sortes et de toutes marques qui font l'objet d'une surconsommation abusive.

N'est-ce pas là un bel exemple à suivre et une application exemplaire d'une bonne écologie ?

...Il y a une éthique de l'Ecologie, ébauchée déjà par les Stoïciens qui engage notre responsabilité (individuelle et collective) et qui a pour principe que l'on ne peut agir contre son bien, contre son hygiène mentale et physique, contre celui ou celle des autres... Quel programme pour les adhérents de Lasne Nature qui, sans pour autant arrêter le progrès, feront croître en sagesse et en sérénité les femmes et les hommes que nous sommes.  
L.H.OHAIN

# UNE AUTRE FAÇON D'ÉPURER

Un collecteur d'eaux usées devant amener celles-ci à la station d'épuration de Rosière va être installé prochainement sur le secteur compris entre la rue de Renipont et la rue de la Gendarmerie. On nous promet pour ... dans quelques années l'installation d'autres tronçons, mais les distances entre les diverses anciennes communes sont telles que les dépenses à envisager seront importantes.

En ce qui concerne la commune de Plancenoit encore plus éloignée, nous nous sommes demandé s'il ne fallait pas étudier un autre système d'épuration. Cela a amené une dizaine de nos membres du groupe "eaux" à braver les intempéries pour aller visiter la station expérimentale de lagunage de Doische, non loin de Couvin. Nous y avons été aimablement reçus par son directeur M. Léon Woué qui nous conte l'histoire du Centre Marie Victorin.

Le cercle des Naturalistes de Belgique est une asbl fondée en 1956 (sur le modèle canadien datant de 1931 grâce au soutien du grand botaniste Marie Victorin). Le Centre belge s'organise, se développe avec le concours de professeurs, de chercheurs, surtout de Gembloux. Il organise des classes "nature".

M. Woué cède ensuite la parole à M. Louis-Marie Delescaille, botaniste, pour nous exposer le fonctionnement de la station d'épuration par marais reconstitués à Doische à +/-10 km du centre, dont l'étude a débuté en mars 1987.

Ce système fonctionne par absorption des nutriments (nitrates et phosphates) grâce à l'utilisation complète de la chaîne trophique (bactéries comme décomposeurs, végétaux comme producteurs, animaux comme consommateurs) et grâce à l'augmentation du temps de séjour de l'eau à épurer (10, 20 jours contre 3 jours en station classique) ce qui nécessite l'augmentation des surfaces utiles (5-15 m<sup>2</sup>/hab.). Ce temps de séjour est également favorable à l'élimination de bactéries d'origine fécale.

La station est située à la sortie du village de Doische sur la route de Vaucelle. Elle s'étend sur 50 ares. Le débit oscille entre 90 et 120 m<sup>3</sup>/jour, 650 habitants sont raccordés à cette station qui peut traiter au maximum les eaux usées de

## LES EAUX

1,500 habitants. La station est constituée de 6 bassins d'une superficie de 700 m<sup>2</sup> chacun.

Le premier bassin est une lagune primaire de décantation des matières en suspension, il comprend à son entrée une cloison siphonide qui doit retenir certains déchets flottants, elle a pour but d'envoyer une eau clarifiée dans le premier bassin à macrophytes; en outre, les bactéries qui s'y développent, assurent déjà une dégradation des matières organiques.

Les cinq autres bassins sont construits sur le même modèle. 600 m<sup>2</sup> de zone plantée et 100 m<sup>2</sup> d'eau libre; les deux complexes étant séparés par une cloison siphonide qui force une partie de l'eau à percoler dans le sol et le réseau racinaire des macrophytes, sans quoi la majorité de l'eau s'écoulerait en surface; la zone d'eau libre, alimentée en partie par le fond, est en fait une

petite lagune à microphytes, qui doit permettre de résorber plus efficacement les phosphates dont les algues sont plus friandes.

Les plantes utilisées sont implantées suivant leurs exigences écologiques (profondeur d'eau réglable dans chaque bassin, résistance à la pollution : il s'agit essentiellement de *Typha latifolia*, *glyceria maxima*, *scirpus lacustris*, *épilobium hirsutum*...).

L'entretien se résume au fauchage des zones plantées et à la plantation. L'eau est rejetée dans la Jonquière (petite rivière). On observe dans l'eau épurée une diminution de 60% en azote totale et réduction en phosphates de 40 à 60%. Il nous semble intéressant de soumettre ce rapport à nos autorités communales.

Alain CHARLIER - Groupe Eaux

Bénévole vend MIEL MAYA, 180 F. le kilo  
Tel 633 35 03  
(Au profit exclusif de l'aide au tiers-monde.)

## LU DANS LA PRESSE

AU SUJET DES CONSEILS COMMUNAUX DES ENFANTS

Trois grandes tendances se dessinent dans les communes:

- dans certaines localités, le conseil des enfants est un vrai lieu de débat entre les édiles, les forces vives de la commune et les jeunes afin d'améliorer la qualité de la vie et de l'environnement;

- dans d'autres communes ils fonctionnent davantage sur un modèle de " leçon d'instruction civique" où les parallèles avec le conseil communal des adultes sont poussés à l'extrême;

- ailleurs, les conseils des enfants sont purement consultatifs. Les initiatives des jeunes restent sans suite et se perdent dans des commissions qui n'en finissent pas de se réunir.

Il y aurait lieu à la fois d'impliquer davantage les non-élus ( relais vers les classes à développer) et d'éviter certains travers des parents qui profitent quelquefois de la présence d'un de leurs enfants dans le conseil pour tenter d'y faire passer leurs doléances !

EN MARCHÉ

Globalement, l'environnement reste le parent pauvre des politiques régionales et des stratégies budgétaires qui demeurent, en cette matière d'une invraisemblable timidité. En Belgique, A PEINE 0,4% des dépenses publiques est affecté à l'environnement.

LE VIF /L'EXPRESS

## NOTRE BEAU VILLAGE

Comment ceux qui pratiquent ces abandons de déchets, ne comprennent-ils pas que c'est LEUR cadre de vie qu'ils souillent ?

1. C'était un beau chemin creux. Comblé de débris de l'ancien athénée de Waterloo, c'est maintenant une route de 6 à 7 mètres de large sur laquelle on vient déverser des débris et y bouter le feu.

2. Le sol de l'abri-bus décoré à l'arrêt d'Aywiers-Maransart.

3. Cette photo prise sur le parking devant l'école de Lasne, aurait tout aussi bien pu être faite au Messenger de Bruxelles.

4. Beau parking sous bois, pour cette voiture accidentée, puis brûlée.

5. Place d'Azay-le-Rideau. Il aurait suffi de les déposer dans les bulles 150 mètres à

## CARTE SENTIERS

Elle est éditée, comme promis. D'un format de 60x80, elle est en vente au prix de 200 F. en noir et blanc et de 400 F. dans sa version colorée (à la main).

Vente aux réunions de LASNE NATURE et à celle de notre GROUPE SENTIERS.

La librairie /papeterie d'Ohain, place Communale en assure également la vente, gracieusement.

Commande également possible en versant les sommes correspondantes au compte 001 2326233 55 de l'a.s.b.l. LASNE NATURE en indiquant: carte(s) chemins et sentiers.

## LASNE NATURE GRANDIT

Nous avons besoin d'un minimum de matériel de bureau.

Si vous pouvez vous séparer ( parce que vous passez à un modèle plus performant)

- d'un ordinateur, d'un traitement de texte, d'une imprimante...

- d'une machine à écrire ( pas un vieux clou, nous avons)...

- d'une armoire métallique de bureau...

Téléphonez-nous, écrivez-nous. Nous les ferons enlever.

Nous vous en remercions déjà très sincèrement.

## NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Les jeunes des classes de 5ème et 6ème des écoles de Lasne, réunis ce 5 novembre ont élu leur nouveau Bourgmestre et ses Echevins.

C'est Christian FRANCK de l'école St - Joseph qui fut élu Bourgmestre, tandis que Emmanuel MEURICE de l'école Ste-Lutgarde et Cédric DESMET de l'école Communale d'Ohain étaient choisis comme 1er et 2ème Echevins.

A tous nos félicitations, et nos souhaits de bon travail à l'ensemble du nouveau Conseil Communal.

## A LA MANIERE DE ...

*Bien chère amie,*

*Figurez-vous que je me suis enfin décidé à vous faire part de mes impressions ambulatoires après trente-deux ans de vie à Lasne.*

*Vous vous étonnez ? Je vous comprends. Vos épîtres, d'ailleurs, aiment à reconnaître l'extrême dégoût qui m'habite à presser la pédale, ne fût-ce qu'imperceptiblement.*

*Mais, que voulez-vous. Toute patience a des limites. Je vous avouerai donc que les miennes se sont fait largement dépasser. Dès lors ...*

*Ainsi donc, je vous invite à m'accompagner au long de mes vagabondages, sur les pistes automobiles de notre agreste commune. Bien entendu, nous "préférencierons" les heures choisies, dites "de pointe", vu que ce sont les périodes privilégiées des "exploits" de nos cascadeuses et cascadeurs, ces heures où la plus large liberté (Liberté, Liberté Chérie !) leur est laissée pour écrasements de champignons, grenouilles, crapauds, hérissons, écureuils; pour queues de poissons, saute-mouton, appels de phares aux tortues, et autres galipettes du même tonneau.*

*Mais, me rétorquerez-vous, ces gymkhanas circulatoires qui me semblent vous tant chagriner, ne sont-ils pas soumis à quelques exigences de bonne société ? Votre municipalité ne propose-t-elle pas à vos fonceuses et fonceurs quelque aide-mémoire propre à tempérer un tant soit peu leur stressante frénésie ?*

*Que si, chère amie, que si ! Mais vous connaissez l'adage : "l'homme propose et ... moteur dispose". Non vraiment, ce n'est pas l'imagerie qui nous délaisse. Voyez donc : panneaux de tous genres, tailles, couleurs, formes dressent très légalement leurs impératifs catégoriques tout au long de nos chaussées. Quelques naïfs, certes, se font un devoir de civisme et de respect de la vie d'autrui de se conformer à ces judicieuses injonctions. Mais, que sont ces petits farfelus et, si vous me permettez cette incongruité, ces petits emmerdeurs devant la volonté majoritaire ? Ne sommes-nous pas en démocratie, que diable !*

*Mais encore, me direz-vous, ne pourriez-vous entrer quelque peu dans le vif du sujet ?*

*Vous m'en demandez vraiment beaucoup, chère amie. Mais, passons. Ignorance mérite connaissance. Je démarre.*

*Panneaux de limitation de vitesses ? Foutaise ! Lignes blanches au centre de la chaussée ? Bernique ! Bordures de trottoirs passées au jaune ? M'enfin ! Tracés blancs passages pour piétons ? On est si bien dessus ou à moins de 5 mètres. Et pourquoi pas ? Trottoirs ? Ah ! oui, parlons-en ! Faut bien se garer, hein ! Alors, et les piétons ? Piétons ? Connais pas ! Cyclistes, idem, connais pas ! N'ont qu'à emprunter les sentiers ! Y a d'ailleurs de doux rêveurs qui s'en occupent, des sentiers ! Alors ?*

*Bref, chère amie, notre bucolique commune vit (survit ?) sous le pouvoir fort de l'automobile. Tout lui est donc permis. Tout lui est dû. Cependant, avec votre "Radio Detection And Ranging", me direz-vous, ne disposez-vous pas de l'arme absolue ? Peut-être, chère amie, peut-être. Encore faut-il que les panneaux qui en brandissent la menace, en garantissent la scrupuleuse efficacité !*

*Restons-en là, voulez-vous. Heureuse êtes-vous de ne compter dans votre lointaine province rurale aucune famille brisée suite à quelque accident mortel, aucune vie fauchée !*

*Croyez, chère amie, à ma fidèle amitié.*

*Votre Augustin Beaumont de Renival*

*gauche ou à droite .*

*6. Joli endroit près de la chapelle Jacques pour vider poches et cendrier.*

*7. Au coeur de Lasne, près de la fontaine.*

*8. Au pied de la cabine téléphonique.*

*9. Dans le chemin des Prés d'Hellembroux.*

Et pourtant, il existe un ramassage hebdomadaire des poubelles, un dépôt à la rue de la Cloisière, des dizaines de bulles, un ramassage des grosses pièces à domicile, une collecte des produits dangereux ... et même si parfois certaines bulles sont pleines, (bien que vidées régulièrement), ce n'est pas une raison pour jeter n'importe quoi à côté. D'autant plus que nous avons vu des gens jeter sacs, cartons, et autres détritiques à côté des bulles sans même regarder si elles étaient pleines ou vides.

La plupart de ces déchets étant identifiables, il est possible de dresser contravention. A vos carnets, Messieurs.

LASNE ENVIRONNEMENT  
LASNE NATURE

## PRIVILEGIER CE QUI PEUT NOUS UNIR

Lasne Environnement appelle ses membres à rejoindre l'a.s.b.l. Lasne Nature. Il nous est apparu que ce geste renforcerait l'efficacité du travail entrepris pour l'amélioration de la vie à Lasne, et évitera désormais toute concurrence ou rivalité entre deux mouvements aux buts très proches.

En rejoignant les groupes de travail de Lasne Nature, les membres de Lasne Environnement s'occuperont plus particulièrement de l'éducation à l'environnement, à la problématique de la gestion des carrières et seront également d'un précieux concours grâce à la coordination des comités de quartier qu'ils avaient organisés.

Souhaitons plein succès à Lasne Nature qui, mieux encore que dans le passé, renforcé dans la diversité et la compétence de ses membres, saura sauvegarder notre patrimoine et notre milieu de vie.

**Roland ZANASI**

Nous nous réjouissons de cet apport de bonnes volontés et de qualifications. Il y a quelques mois, l'Association de Défense des Sentiers( ADS) invitait ses membres à rejoindre Lasne Nature, afin qu'unis, nous gagnions en efficacité. Aujourd'hui, c'est Lasne Environnement qui prend le même chemin. Rappelons une fois de plus certaines de nos options fondamentales:

LASNE NATURE n'est pas et refuse d'être une formation politique.

LASNE NATURE ne dépend et n'a de comptes à rendre à aucun parti ou groupement. Nous ne prétendons pas nous substituer à leur action.

LASNE NATURE est totalement indépendant du pouvoir Communal ET de l'opposition.

LASNE NATURE ne demande à aucun de ses membres de faire abstraction de ses opinions politiques, de ses options philosophiques ou religieuses.

LASNE NATURE souhaite la collaboration de TOUS et son action s'enrichira de la diversité des opinions de ses membres.

**Yves DELAIN président  
de LASNE NATURE**

## LASNE D'AUTREFOIS

LA CHRONIQUE  
DE FRANCOISE BORTELS

### LES EGLISES DISPARUES DE MARANSART, PLANCENOIT ET COUTURE

Aujourd'hui on les aurait restaurées plutôt que détruites. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la vogue du néo-classicisme, l'exiguïté des bâtiments existants et le coût élevé des réparations ont eu raison d'un nombre impressionnant d'édifices religieux. Ni l'église de Maransart, ni celle de Couture ou encore celle de Plancenoit n'ont échappé à cet "air du temps" qui fit disparaître tant de témoins ruraux de l'architecture romane et gothique, et dont aucune gravure ne nous a conservé le souvenir (1).

La chapelle de Maransart (XII<sup>e</sup> siècle) était construite entièrement en pierre. Elle se composait d'une seule nef couverte d'un plafond, et d'une tour carrée surmontée d'un clocher en avant du choeur. Elle fut rebâtie en 1866 sur les plans de Coulon, architecte provincial, sans grande envergure, auteur, entre autres, de l'église Saint-Joseph à Waterloo (adossée à la Chapelle Royale) et des plans de la nouvelle église de Plancenoit élevée de 1856 à 1859. Au moment de la bataille, il ne restait rien de l'église primitive du XIII<sup>e</sup> siècle si ce n'est la tour quadrangulaire portant le clocher qui vit le massacre de la Jeune Garde, et dont les pierres blanches habillent la façade actuelle.

Quant à l'église de Couture, elle fut construite en 1842 (architecte Moreau) en remplacement d'une église gothique en pierre (XV<sup>e</sup> siècle ?) comprenant une nef avec plafond de bois et un choeur percé de fenêtres en arc brisé.

*(1) Malgré mes recherches à diverses sources. Si un de nos lecteurs possédait un document, il serait fort aimable de nous le dire et de nous permettre de le photocopier ou photographier. D'avance, merci.*

## CELLULE EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

LASNE NATURE et sa cellule "éducation" se sont attachées plus particulièrement au problème des déchets et de leur éventuel recyclage. En collaboration étroite avec une équipe d'horticulteurs et l'AETP, un dossier complet a été rédigé sur le thème du compostage.

Ce travail, conçu à l'intention des écoles permet d'exploiter non seulement le problème du recyclage des déchets mais aussi de l'aborder par le biais des mathématiques, de la botanique, du vocabulaire. Les supports sont prévus sous forme de reprofiches, de dias, de transparents, de fiches de réalisation pratique.

La commune de Lasne soutient le projet pour ses 7 écoles ( tous réseaux confondus) et lui apporte son appui financier.

Si ce dossier vous intéresse, nous aurons le plaisir de vous le présenter plus longuement. Il vous suffit de téléphoner aux n°s suivants: 633 09 39 (Roland ZANASI) ou 633 21 23 (Marie-Anne ROMBAUX)

Marie-Anne ROMBAUX et Roland ZANASI (Education à l'environnement)

## AU SECOURS

GRENOUILLES & CRAPAUDS

A la fin des froids, ils vont entreprendre leur migration. Ils vont être écrasés - comme chaque année - sur nos routes. Or ces animaux sont extrêmement utiles, contribuent à l'équilibre biologique de nos contrées ... et font un travail beaucoup plus efficace que les insecticides.

Nous pouvons en sauver un grand nombre si pendant quelques jours, au bon moment, nous sommes nombreux à agir.

Il existe plusieurs moyens d'action ... dont le choix dépendra du nombre de volontaires disponibles.

Si vous êtes prêts à consacrer quelques heures à cette tâche, téléphonez-nous, dites-nous si nous pouvons compter sur vous.

Avec des spécialistes, nous mettrons au point des plans d'action et vous proposerons, le moment venu, une réunion de concertation.

*Ecrivez et téléphonez à*

*Françoise TOBIE route de l'Etat, 294 tél. 633 35 03 - Didier GELUCK rue de Fichermont 3 tél. 633 30 24*

## CHEMINS ET TALUS

Aux questions posées à la commune à ce sujet, il nous a été répondu, qu'à titre expérimental, un entretien annuel en fin de saison a été décidé afin de ne plus perturber la flore et la faune en pleine activité au printemps.

L'entretien des bords de routes se fera en cours d'année, là où l'exigeront des problèmes de visibilité et de sécurité de circulation.

Nous avons félicité les services d'entretien de la commune pour le respect de certaines fleurs et plantes sur les talus, mais avons regretté l'aspect rasé, complètement dénudé de certains d'entre-eux.

Nous avons souhaité qu'à l'occasion de la Sainte-Catherine ( où, dit-on tout bois reprend racine) il soit planté certains arbres et arbustes.

Il nous a été répondu que la plantation de centaines d'entre eux était programmée.

# L'AFFAIRE MANHATTAN

ELECTRABEL ET SON PROJET  
DE STATION A OHAIN

Suite à notre lettre ouverte publiée dans notre n°7, M. Bodson, Président d'Electrabel, nous répond, en date du 23 septembre :

*"Je vous remercie de m'avoir adressé l'exemplaire de septembre de votre revue "Lasne Nature", dans laquelle j'ai pris connaissance de la lettre ouverte que vous m'adressez.*

*Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour le caractère modéré des propos que vous y tenez. Je dois toutefois vous faire part de mon étonnement sur le caractère plus incisif de certains passages de la lettre que vous avez adressée au Collège des Bourgmestres et Echevins de Lasne.*

*Sans vouloir le moins du monde entrer dans une discussion technique qui ne peut faire l'objet de cette lettre, je souhaiterais attirer votre attention sur deux points :*

*1. Mon souci, qui est aussi celui de l'ensemble d'Electrabel, est de fournir à chacun une alimentation électrique de grande qualité et un service irréprochable. Ces objectifs nécessitent d'investir dans de nouvelles installations à la fois performantes et respectueuses de l'environnement.*

*Dans ce contexte, des précautions spéciales seront prises pour que la sous-station ressemble à une maison d'habitation qui s'intègre parfaitement dans la zone et pour qu'elle respecte scrupuleusement les normes de bruit prescrites par la commune. Par ailleurs, je dois vous signaler que les câbles 11 kV qui vont alimenter les zones d'habitat en forte expansion seront souterrains.*

*2. Les représentants d'Electrabel en contact depuis plus de deux ans avec la commune de Lasne, sont ouverts à toute solution rencontrant les intérêts de toutes les parties en cause, pourvu que celles-ci s'efforcent de comprendre dans le détail les préoccupations de leurs interlocuteurs respectifs.*

*A cet égard, je tiens à préciser que la possibilité d'accepter des solutions alternatives pour l'implantation envisagée a été évoquée à plusieurs reprises, notamment lors de réunions avec le Collège et le Comité respectifs.*

*J'ai d'ailleurs répondu moi-même dans ce sens à l'un des habitants de votre commune dans une lettre datée du 22 juillet, c'est-à-dire en temps non suspecto, bien avant votre lettre ouverte. Je lui disais en substance que si un terrain satisfaisant pour le Comité de Quartier pouvait être acquis par Electrabel, j'étais prêt à en faire examiner l'adéquation pour autant qu'on ne doive pas modifier le plan de secteur, car alors nous serions entraînés dans une aventure qui peut durer plusieurs années et qui serait particulièrement préjudiciable à la sécurité d'alimentation. J'apprends finalement que votre Comité vient d'approcher Electrabel pour discuter d'une contre-proposition.*

*Certain que vous aurez l'amabilité de publier ma réponse dans votre bulletin, soyez assuré, cher Monsieur, que je reste attentif à ce que soit trouvée une solution satisfaisante pour tous.*

*Je vous prie de croire (etc.)"*

## LE POSITIF

C'est pour sa dernière phrase - "je reste attentif à ce que soit trouvée une solution satisfaisante pour tous" - et surtout pour les actes qui ont été inspirés par ce souci, que nous remercions particulièrement M. Bodson.

Les actes parvenus à notre connaissance jusqu'à la mi-novembre sont les suivants:

1. La demande de permis d'exploiter la

station, accompagnée de l'avis défavorable de la Commune, est parvenue à la Députation Permanente de la Province. ELECTRABEL a eu le geste de prier la Province de suspendre la poursuite de la procédure. C'est dire que le désir d'ELECTRABEL de trouver une autre implantation pour la sous-station est effectif. 2. ELECTRABEL a approché les services de la Région Wallonne compétents en matière de dérogations aux plans de secteur et en aurait reçu l'assurance que la Région ne ferait pas obstacle à une implantation en zone agricole. 3. Des négociations auraient été engagées par ELECTRABEL avec des propriétaires et occupants d'au moins deux terrains situés en zone agricole. L'issue de ces négociations n'est évidemment pas encore connue. Nous formons des vœux ardents pour qu'elle soit rapide, et bien sûr favorable.

## LE NEGATIF

Osons toutefois dire qu'au lu de la lettre de M. Bodson, il y avait de quoi être inquiets. Principalement pour deux raisons:

1. Il s'y disait prêt à faire examiner des propositions de terrains achetables- et encore, à condition qu'il ne faille pas modifier le plan de secteur. Ne rêvons pas: c'est une condition irréaliste. Il y a aussi une grosse différence entre attendre des propositions et chercher soi-même activement à résoudre le problème. Nous attendions plutôt de M. Bodson que, tournant carrément le dos à l'emplacement envisagé, il engage les responsables du projet à mettre toute leur énergie à développer sans retard une solution de rechange. De fait c'est ce qui semble actuellement se passer, mais la lettre ne le laissait pas supposer.

2. Elle ne laissait pas supposer non plus qu'il ne peut plus être question d'implanter la sous-station à Manhattan. Que la sous-station ressemble ou non, désormais, à une maison d'habitation n'a rien d'essentiel. Perdue au milieu d'une zone agricole, d'une architecture fonctionnelle, elle pourrait être entourée d'une bonne levée de terre et bien cachée par un bosquet. Les autorités publiques pourront décider de choses de ce genre.

Des précautions spéciales à prendre pour respecter les normes de bruit et l'absence de câbles aériens sont, bien entendu, des conditions valables aussi pour une autre implantation, avec dans ce dernier cas la garantie matérielle qu'elles seront pleinement efficaces.

## CONCLUSIONS A CE STADE

Acceptons l'augure qu'une solution sera trouvée par ELECTRABEL qui ne devrait pas hésiter à utiliser les multiples bonnes volontés qui se sont déjà manifestées, et qui nous en sommes sûrs, continueront à se manifester, pour appuyer son action. Nous pensons au Comité de Quartier, au monde politique local, ainsi qu'à de possibles réunions de concertation ou d'échange de vues du genre de celles qu'à organisées M. de Lamine entre délégués du quartier et d'ELECTRABEL.

LASNE NATURE offre aussi ses bons offices. En tous cas, il s'agit de faire vite. Nous comprenons et partageons totalement le souci de M. Bodson de ne pas compromettre la sécurité d'alimentation par l'accumulation de délais.

F. DEBREYNE - Groupe URNBANISME

# A LIRE ...

**BRABANT WALLON AU FIL DES JOURS ET DES SAISONS** est sorti de presse comme annoncé dans notre bulletin précédent et connaît un beau succès puisque nous apprenons que les 1000 premiers exemplaires de souscription ont été enlevés en un temps record.

Presque au même moment sortait un grand livre en couleurs, abondamment illustré **SAUVONS LA TERRE**. C'est une coproduction internationale dirigée par LES AMIS DE LA TERRE et éditée par CASTERMAN, bénéficiant d'un premier tirage mondial de 420.000 exemplaires en 14 langues.

Plus de cent personnalités font le tour des problèmes de notre planète et **DES SOLUTIONS POUR LA GUERIR**. Pour chaque livre vendu, les éditeurs s'engagent à planter un arbre.

Notre département librairie peut vous fournir :  
**BRABANT WALLON AU FIL DES**

**JOURS ET DES SAISONS** au prix de 795 F. - **SAUVONS LA TERRE** au prix de 1.395 F. - **LES RUES DE LASNE** (plus son supplément et une carte du village) au prix de 750 F. - **LES BLANCHES DAMES D'AYWIERS**, (édition de luxe) de Désiré DENUIT au prix de 1200 F. - **PLANTER DES HAIES, BRISE-VENT, BANDES BOISEES**, au prix de 500 F. *Paiement au compte 001-2326233-55 de l'asbl LASNE NATURE 1380 LASNE en ajoutant la somme de cinquante francs pour frais de livraison.*

Décembre 1991

## RAMASSAGE DES GROSSES PIECES

Le service de ramassage des grosses pièces récoltera aux dates suivantes: **LUNDI 2 DECEMBRE** dans les rues où les poubelles sont ramassées le lundi, **MERCREDI 4 DECEMBRE** dans les rues du mercredi, **VENDREDI 6 DECEMBRE** dans les rues du vendredi, **MARDI 10 DECEMBRE** dans les rues du mardi, **JEUDI 12 DECEMBRE** dans les rues du jeudi.

## A L'ECOUTE

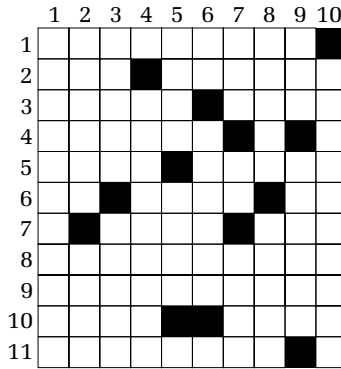
Notre ami Fernand DEBREYNE responsable de notre groupe URBANISME a participé en novembre à deux importants colloques.

Le premier, réunissait le 6 à Ciney une série de spécialistes pour traiter du sujet "PRESERVATION DE L'ESPACE RURAL", tandis que le 22 du même mois, c'est à Louvain-la-Neuve que l'on évoquait "LES RECOURS EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE".

Ces deux rencontres étaient organisées par le Groupe de Sociologie Wallonne de l'U.C.L. avec le soutien du Ministère de l'Aménagement du Territoire.

Il nous a semblé utile d'y assister, les sujets traités étant du plus grand intérêt pour l'enquête que nous poursuivons auprès de la population lasnoise sur la MAITRISE DE L'ENVIRONNEMENT.

L'abondance de matières nous oblige à reporter le compte-rendu de ces deux très importantes réunions à notre prochain numéro.



### Horizontalement.

1. Constellation. / 2. Conçu pour les petits revenus. - Les fruits à noyau en font partie. / 3. Festin singulier. - Fuit dans le désordre. / 4. Soignent les enfants. / 5. But comme un jeune mammifère. - Lorsqu'on tord le cou. / 6. Vis. - Utilise pour nouer les bottes de baille par ex...- Phase lunaire. / 7. Tribu. - Ecole renommée. / 8. Ecopes. / 9. Pèlerines de bergers ou véhicules. / 10. Arrive avec la traite. - Comme une belle pelouse. / 11. Qui ne s'entendent pas.

### Verticalement

1. Champignon. / 2. Vivent d'eau. - Maladie tropicale. / 3. Le chic anglais. - Graine aromatique. / 4. Champignon. / 5. Peut être de génie. - Utilisai à l'envers. / 6. En paillettes dans la rivière. - La protection de la nature devrait en occuper les devants. / 7. Eut la possibilité. - Anonyme. - Toue. / 8. Utilisé jadis par les chasseurs. - A la bonne vôtre, de bas en haut. / 9. Etre imaginaire toute retournée. - Naturelles. / 10. Montrer sa supériorité.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	R	A	C	E		I	N	C	A
2	R	U	S	H		C	F		H	M
3	O	S	S	U		O		Z	O	O
4	G	A	O		M	U	S	E	A	U
5	L	I	L	I	A	C	E	E		R
6	O		E	N	C	O	R		P	E
7	D	S			H	U	B	E	R	T
8	Y	U	C	C	A		E	M	I	T
9	T	A	L	I	O	N		I	V	E
10	E	T	E	R	N	E	L	L	E	S

### SOLUTION DU N° 7

## Musique de la nature

Bruits coutumiers, musique de la nature?

Une amie m'a menée près du ruisseau de la chapelle Saint-Germain. "Ecoute comme il bruit" m'a-t-elle dit. Nous nous sommes tues: si léger était le murmure que le moindre souffle l'eût étouffé.

L'idée alors m'est venue de "raconter" cette symphonie champêtre. Symphonie? Plutôt concerto pour solistes successifs, avec le vent en continuo. Brise ou bise, il gémit doucement, siffle bruyamment, râle, mugit avec force, hurle.

Empruntant les traverses des champs enneigés je me rappelle cette musique, cependant que le silence m'enveloppe. A l'arrêt il est presque palpable...Le temps semble faire une pause. Sous mes pas la neige s'écrase, crisse. Plus loin, sur la route mieux exposée, le dégel s'amorce. Là, le grincement se fait chuintement.

L'"ouverture" aurait dû être réservée aux oiseaux dont le ramage est sans conteste le "bruit" le plus harmonieux. Cris de guerre ou de défense, d'avertissement ou d'amour, tour à tour nous charment. Nous lassent s'ils nasillent ou discordent tels celui de la pie, du geai, de la corneille ou du freux. Tandis que la fauvette, le merle ou la grive modulant leur chant nous transportent.

L'eau n'est pas en reste. A la campagne, les rides de l'étang clapotent le long de la berge. Leur mouvement est régulier et joyeux. Puis

c'est encore le cliquetis de la grêle, le martèlement de la pluie sur la vitre ou le tambourinement de ses gouttes sur la toile tendue du parapluie. Enfin le chuchotement du filet d'eau. Il s'étire sur le rocher, goutte à goutte rejoint la mare, s'y noie dans un flic flac monocorde et immuable.

Grondements sourds ou claquements secs nous étourdisent quand éclate le tonnerre. En toile de fond l'averse crépite, les eaux déchaînées ruissellent, les cailloux s'entrechoquent.

Que d'autres sons encore pour une oreille attentive ! Craquement des feuilles sous le pas du promeneur, battement d'ailes du perdreau à l'envol, bourdonnement de la guêpe, stridulation du criquet, froissement de brindilles du campagnol fureteur, glissement des ongles du chien sur les pavés calcaires et vibrations sonores lorsqu'il court dans le sentier du sous-bois !

Comment ne pas évoquer en "final" le hullement mélancolique du grand-duc répercuté comme un point d'orgue dans la nuit, et la plainte de la chouette, restée sans écho ?

Tout cela serait-il bruit seulement ? Peut-être tant coutumier qu'on ne l'entend plus ? Cependant, en des lieux privilégiés on peut écouter le silence dans toute son intensité. Sa qualité engendre une musique intérieure oubliée. Ce n'est certes pas la moins belle ...

Marie Madeleine LECHARLIER

## LE COIN DES JEUNES

### FABRIQUEZ VOTRE PAPIER RECYCLE

Le matériel

1 tamis avec la plus fine moustiquaire possible, 1 cadre, 4 feuilles de papier journal, 2 seaux, un paquet de chiffons, 2 planches de bois. Prévoyez un plan de travail d'où l'eau pourra être facilement évacuée.

Comment pratiquer ?

1° Prenez les feuilles de papier journal et déchirez les en petits morceaux.

2° Jetez -les dans un seau d'eau tiède et mélangez bien. Patientez 15'.

3° Plongez les mains dans le seau, sortez et pressez le papier.

4° Réduisez en plus petits morceaux le papier que vous placerez dans l'autre seau.

5° Mixez le tout jusqu'à ce que vous ne trouviez plus de morceaux.

6° Prenez votre tamis sur lequel vous aurez placé un cadre pour délimiter la feuille de papier que vous fabriquerez. Versez une louche de pâte que vous étendez sur le tamis... et laissez égoutter l'eau.

7° Une fois l'eau évacuée, enlevez le cadre du tamis et déposez un chiffon sur la feuille réalisée.

8° Retournez le tout et dégagez la feuille du tamis. Renouvelez l'opération plusieurs fois et superposez les feuilles et les chiffons les uns sur les autres entre deux planches de bois.

9° Pressez le tout afin d'évacuer le reste d'eau.

10° Terminez en faisant sécher vos feuilles suspendues aux chiffons.

Quoique artisanale et simplifiée, cette recette reprend les grandes étapes de la fabrication du papier recyclé.

## LASNE NATURE VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 1992

... et vous rappelle que vos cotisations sont indispensables au développement de son action. Cotisation annuelle minimum: 200 F. (aucun maximum !) au compte n° 001-2326233-55 de l'ASBL LASNE NATURE - 1380 Lasne